

« Saône plaisance » solidaire avec « Cœurs partagés »



Les jeunes handicapés et les bénévoles sur le bateau de la société « Saône plaisance ». DOC. REMIS

La société « Saône plaisance » a offert une location gratuite d'un bateau, sur deux week-ends, pour faire une croisière sur la Saône avec des personnes en situation de handicap, accompagnées par des bénévoles de l'association Cœurs partagés de Colmar.

À l'origine du projet, des bénévoles de l'association « Cœurs partagés » sont venus au port de Savoyeux pour aider à réparer un bateau, à titre privé, dans l'entreprise de « Saône plaisance ». Ces mêmes bénévoles, au fil des travaux sur le bateau, ont évoqué leur investissement au sein de leur association colmarienne dans le but de créer un habitat

inclusif à Colmar.

Huit appartements inclusifs pour 2025

Un projet de huit appartements en 2025 : un vaste programme qui prend corps grâce à la collaboration du bailleur social colmarien Pôle Habitat et qui devrait aboutir après sept années de travail à la livraison de huit appartements. Ces appartements inclusifs seront destinés à des jeunes handicapés mentaux et huit autres à des personnes âgées qui cohabiteront sur le site. Une initiative intéressante qui devrait changer la vie de plusieurs personnes et de favoriser le vivre-en-

semble. Cette ambitieuse action n'a pas laissé indifférents les dirigeants de l'entreprise « Saône plaisance ».

Pour apporter sa pierre à l'édifice de la solidarité, « Saône plaisance » a mis à disposition à titre gratuit un bateau sur deux week-ends. Ainsi, les jeunes handicapés accompagnés par les bénévoles de l'association « Cœurs partagés » ont eu le loisir de découvrir la navigation le long de la Saône, les jolis paysages, le passage des écluses et la vie à bord d'un bateau. Ce geste généreux a été très apprécié par les futurs résidents et par les bénévoles qui en ont pleinement profité.